

De la Faye à la Sep

Distance

↔ 13 km

Durée

🕒 3h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️ +355 m

Balisage

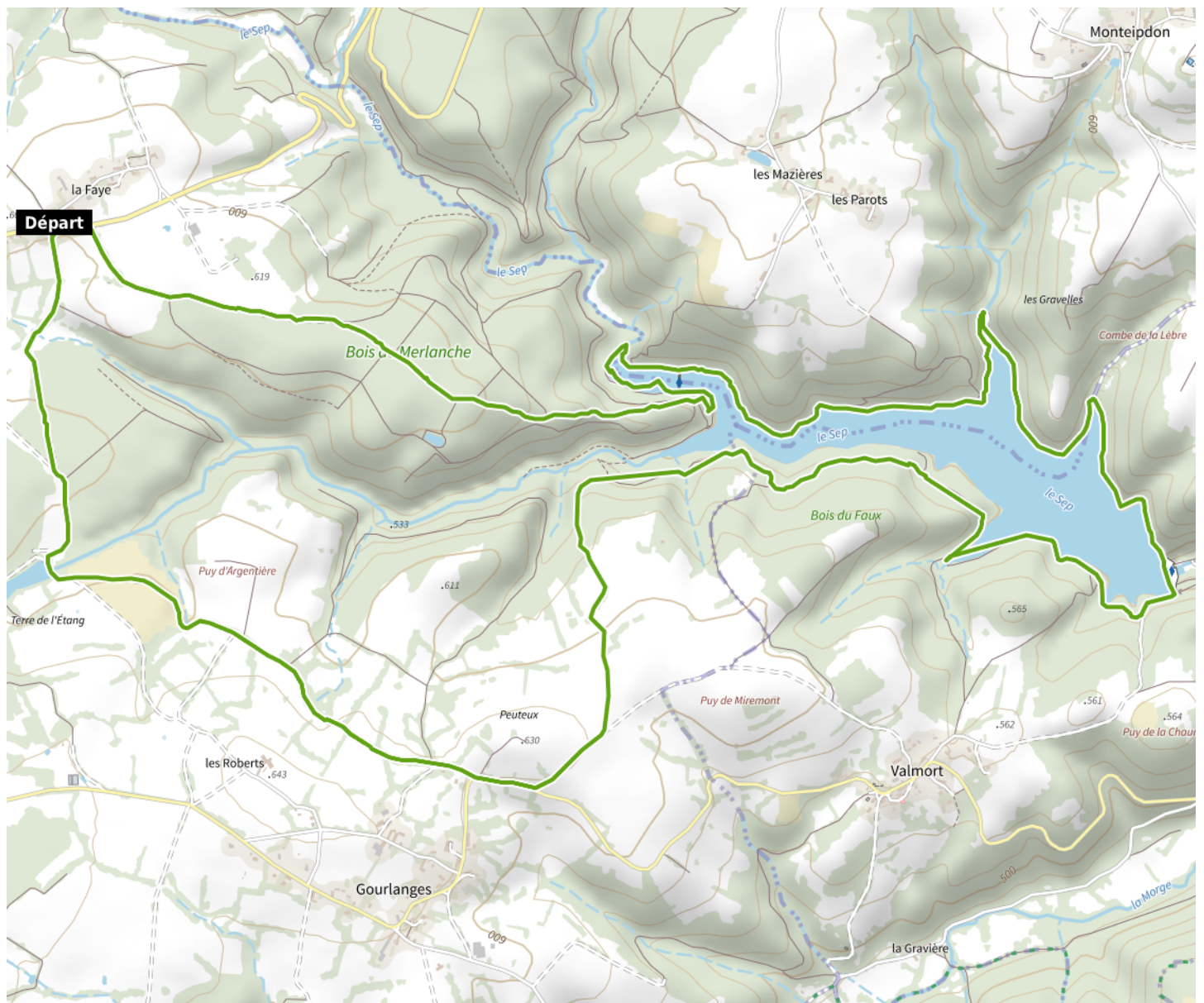


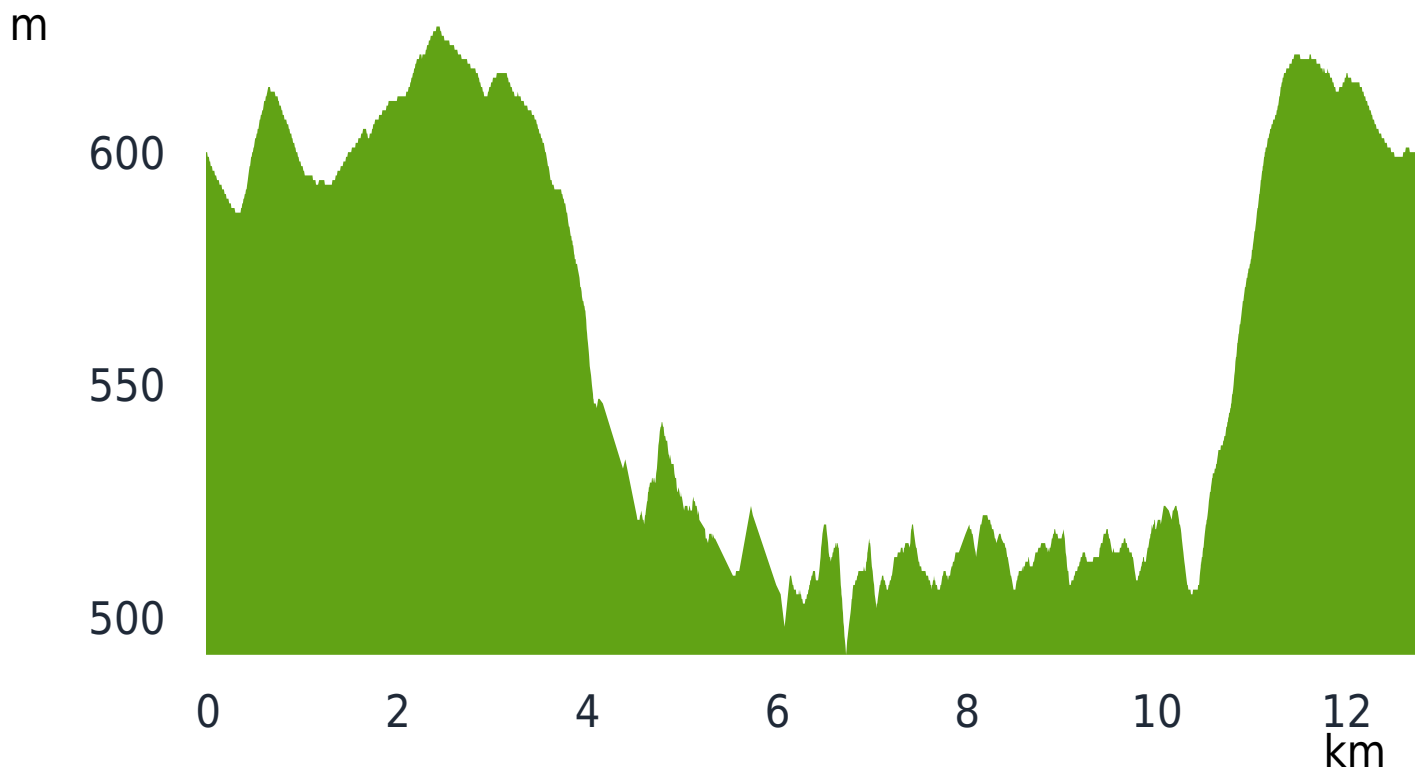
Jaune



Chiens autorisés — Animaux acceptés en laisse uniquement.

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Blot-l'Église

Adresse de départ

Parking de l'aire de pique-nique du lieu dit "la Faye" sur la D50 à Blot l'Eglise
63440 Blot-l'Église

Accès au point de départ

Accès au départ : à Saint-Pardoux (nord-ouest de Riom) sur la D2144, prendre la D50 direction Blot-l'Église, sur 6 km. Parking à la Faye, sur une aire de pique-nique au bord de la route.

Description du parcours

Une jolie balade au cœur des Combrailles et ses paysages de collines, creux, vallons, haies, bosquets et étangs typiques de cette partie du territoire. Belles vues sur la chaîne des Puys, la Limagne et les Bois-Noirs.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ sur le parking (métier à ferrer), s'engager en face dans un large chemin. À l'intersection en T, prendre à gauche un chemin gravillonné. Ignorer les chemins latéraux, dépasser l'étang. À la fourche à 100 m, partir à gauche puis poursuivre tout droit sur le chemin principal jusqu'à la D122 à proximité de Gourlanges.

Étape 2 : Suivre la route en face sur 100 m et obliquer dans le chemin à gauche (vue sur le puy de Dôme et le puy de Pariou). Prendre à gauche le premier chemin qui, à l'angle d'une prairie, descend dans le bois jusqu'à une intersection en T. Tourner à droite. Rester sur le chemin principal à travers le bois du Faux, en surplomb de la retenue d'eau. À la fourche, s'engager à gauche en direction du barrage de la Sep. Poursuivre sur le chemin jusqu'à la route.

Étape 3 : S'engager à gauche sur le barrage (vues sur la retenue et le vallon de la Sep) et longer la retenue au plus près sur plus de 2 km. À la bifurcation après le radier, tourner à gauche. Franchir la Sep à 20 m par une passerelle grillagée. Suivre le sentier à gauche jusqu'au panneau indicateur de la Faye.

Étape 4 : Monter le chemin à droite sur 50 m jusqu'au croisement de quatre chemins dans le bois de Merlanche. S'engager dans le troisième, dans le sens des aiguilles d'une montre, entre deux allées forestières équipées de barrières. Au croisement suivant, se diriger en face. À la fourche à 15 m, obliquer à droite. Ignorer les chemins latéraux jusqu'à la D50 qui, à gauche, ramène au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.